



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Programme de spécialisation à **30 crédits ECTS** en

# Langues et littératures européennes comparées

dans le cadre de la

**Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation**

à 120 crédits ECTS

28 août 2008

Version 1.0

### Structure de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se compose d'une discipline principale (60 crédits), d'un programme de spécialisation (30 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2e partie), soit d'un programme à options (30 crédits).

### Maîtrise universitaire à temps plein – durée des études

La durée du cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein est prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (art. 14), à savoir de 4 semestres (minimum) à 6 semestres (maximum).

### Maîtrise universitaire à temps partiel – durée des études

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps partiel (50%) au sens de la « Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires » est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre à l'étudiant de réaliser ses études en 8 semestres (minimum) et jusqu'à 10 semestres (maximum).

### Organisation des études de la Maîtrise universitaire

Le schéma théorique des études de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation prévoit que la première année soit constituée de deux programmes d'enseignements à 30 crédits chacun (discipline principale + discipline secondaire ou discipline complémentaire 2e partie ou programme à options), et que la seconde année soit consacrée à la rédaction du mémoire de maîtrise et à la réalisation du programme de spécialisation.

Les étudiants sont cependant libres de déroger à ce schéma théorique (par exemple en reportant d'un ou de plusieurs semestres l'un ou l'autre de leurs enseignements ou de leurs examens), pour autant qu'ils respectent les règles suivantes (extraites des Directives du Décanat « Directives et procédures liées à l'inscription, au dépôt à la discussion du mémoire de maîtrise » et « Directives et procédures liées au programme de spécialisation (MA 120 crédits) » :

- le dépôt du mémoire de maîtrise ne peut intervenir que si les conditions suivantes sont réunies :
  - Les 30 premiers crédits de la branche principale ainsi que les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou de son programme à options, ont été réussis.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
- l'inscription à un programme de spécialisation ne peut être enregistrée que si les conditions suivantes sont réunies :
  - L'étudiant n'a pas encore déposé son mémoire.
  - Les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou du programme à options ont été réussis.
  - L'étudiant s'est inscrit au mémoire de maîtrise universitaire.
  - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant et s'il est lié à la discipline secondaire, a été réussi.
  - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
  - Le programme de spécialisation peut être réalisé dans le respect de la durée maximale des études prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (pour une Maîtrise universitaire à temps plein) ou par la Directive de la Direction 3.12 (pour une Maîtrise universitaire à temps partiel).

Ces règles sont valables aussi bien pour la Maîtrise universitaire à **temps plein** que pour la Maîtrise universitaire à **temps partiel**. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

# Présentation

Ce programme de spécialisation réunit et coordonne des enseignements en Littérature comparée et dans les langues et littératures (modernes et anciennes) de l'Université de Lausanne. Il s'adresse aux étudiants qui souhaitent explorer les liens et interactions entre deux ou plusieurs langues, littératures et cultures dans une double perspective européenne et comparative. Le programme proposé leur permet d'approfondir et de lier dans une optique interdisciplinaire des compétences disciplinaires déjà acquises. Il invite à l'analyse comparative des discours littéraires et d'autres types de discours, et apporte une attention particulière à la traduction dans une perspective comparative. Trois modules constituent le fondement épistémologique et interdisciplinaire de cette spécialisation : langues et littératures en dialogue, perspectives européennes, méthodes de la comparaison. Sur cette base, le programme offre la possibilité d'expérimenter une situation de recherche (préparation d'un travail préliminaire de recherche, colloques, publications) et/ou de réaliser une première expérience professionnelle (stages).

Ce programme de spécialisation s'adresse en principe aux étudiants qui ont choisi comme discipline principale ou secondaire une discipline de langue et littérature et qui ont une bonne connaissance d'une autre langue européenne. Les dossiers seront examinés par la direction du CLE, sauf pour les étudiants ayant suivi au minimum 40 crédits dans une autre discipline de langue et littérature qui seront automatiquement acceptés. Il est en outre demandé aux étudiants d'avoir suivi un cours d'introduction à la littérature comparée ou de suivre, en début de programme, celui offert par le CLE.

# Principe

L'étudiant compose son programme en suivant les trois modules de la partie A et l'un des modules de la partie B, au choix, qui lui permet de s'orienter vers une première expérience de recherche (préparation d'un travail préliminaire de recherche, colloques, publications) et/ou de réaliser une première expérience professionnelle (stages). Cette deuxième partie propose de mettre en application les perspectives européennes, comparatives et interdisciplinaires enseignées dans le cadre de la partie A.

*N.B. – La mention "horaires variables" figurant dans certains modules de ce programme à l'endroit prévu pour l'indication de la dotation horaire signifie que l'organisation de l'activité en question, généralement un stage, ne peut pas être déterminée de manière absolue mais dépend de l'Institution dans laquelle le stage est suivi et de la forme que revêtira le travail de validation. Le volume total de travail de l'étudiant sera déterminé en fonction du nombre de crédits ECTS attribués au module, selon la norme européenne 1 crédit = 25–30h de travail.*

## Modules de spécialisation

### ☀ **Partie A – Modules méthodologiques**

---

**MA/25-SPEC 01** (obligatoire)

**10 crédits ECTS**

### Méthodes et pratiques de la comparaison

#### Descriptif

Ce module regroupe les enseignements proposant des méthodes et pratiques de la comparaison ou d'autres méthodes pour le travail interdisciplinaire. Les enseignements constituant ce module invitent les étudiants à concevoir les axes qui permettent de comparer (de mettre en relation) des phénomènes appartenant à des aires linguistiques et culturelles différentes.

#### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Séminaire ou cours-séminaire en méthodes et pratiques de la comparaison (2h, 1 semestre)  
*Validation: 1 présentation orale et 1 travail écrit d'approfondissement (1 attestation)*
- 

**MA/25-SPEC 02** (obligatoire)

**5 crédits ECTS**

### Perspectives européennes

#### Descriptif

Ce module regroupe les enseignements focalisant sur des problématiques spécifiquement européennes (langagières, littéraires, médiatiques, sociologiques, politiques). Cette optique inclut les points de vue externes sur l'Europe (proposés par les études post-coloniales p. ex.). Dans le cadre de ce module, il est possible de suivre des cours donnés à l'Institut Européen de l'Université de Genève (IEUG) ou dans d'autres Centres ou Instituts européens liés par convention au Centre de recherche CLE.

#### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Séminaire ou cours-séminaire sur les perspectives européennes (2h, 1 semestre)  
*Validation: 1 présentation orale ou 1 travail écrit (1 attestation)*

## Langues et littératures en dialogue

### Descriptif

Ce module regroupe les séminaires visant à mettre en relation deux ou plusieurs langues et littératures européennes (modernes et/ou anciennes) ou à explorer l'articulation entre linguistique(s) et études littéraires. Les séminaires interdisciplinaires donnés par deux ou plusieurs enseignants ainsi que les cours-séminaires abordant le problème de la traduction par exemple peuvent s'inscrire dans ce module.

### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Séminaire ou cours-séminaire sur les langues et littératures en dialogue (2h, 1 semestre)  
*Validation: 1 présentation orale ou 1 travail écrit (1 attestation)*

## ✳ **Partie B – Modules de spécialisation ou de professionnalisation**

## Orientation “expérience préliminaire de recherche”

### Descriptif

Les activités proposées ci-dessous visent à préparer l'étudiant aux différentes étapes de recherche liées à la préparation de la thèse de doctorat. Il peut choisir une des propositions suivantes (dont les offres et modalités seront précisées chaque année) :

### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

---

#### MA/25-SPEC 04 A – Participation active à un colloque (facultatif)

Ce sous-module permet à l'étudiant de participer à un colloque organisé par le centre CLE ou ses partenaires (la FDI, l'IEUG, la CUSO, etc.) avec une présentation. Le centre CLE organise des colloques interdisciplinaires et plurilingues et co-organise des journées de recherche avec des personnalités académiques internationales.

- ▶ Participation active à un colloque (préparation de la communication et présence continue au colloque)  
*Validation: 1 présentation orale de 20 minutes (1 attestation)*

---

#### MA/25-SPEC 04 B – Elaboration d'un travail préliminaire de recherche (facultatif)

Ce sous-module permet à l'étudiant d'établir un projet structuré expérimentant une première situation de recherche.

- ▶ Elaboration d'un travail préliminaire de recherche (horaires variables)  
*Validation: 1 travail préliminaire de recherche présenté dans un séminaire de recherche (1 attestation)*

---

#### MA/25-SPEC 04 C – Rédaction d'un article scientifique (facultatif)

L'étudiant prépare un article d'une dizaine de pages, prêt pour une éventuelle publication. L'article peut être lié au mémoire ou peut approfondir un travail de séminaire, par exemple.

- ▶ Rédaction d'une contribution scientifique (horaires variables)

*Validation: 1 article d'une dizaine de pages avalisé par un enseignant du CLE (1 attestation)*

---

#### MA/25-SPEC 04 D – Travail de recherche et rédaction dans une langue étrangère (facultatif)

Ce sous-module permet à l'étudiant d'apprendre ou d'approfondir une troisième ou une quatrième langue européenne qu'il n'a pas eu l'occasion d'étudier dans son cursus. Les exigences comprennent un travail d'apprentissage, un travail de recherche dans la langue en question, et un travail de rédaction montrant que l'étudiant a acquis des outils pour étudier un texte dans une autre langue que celles de son cursus.

- ▶ Travail de recherche et rédaction dans une langue étrangère (horaires variables)

*Validation: 1 travail écrit accepté par un enseignant du CLE (1 attestation)*

---

#### MA/25-SPEC 04 E – Stage ou séjour de recherche dans un Centre ou Institut européen partenaire (facultatif)

Ce sous-module permet à l'étudiant de travailler dans un centre ou un institut partenaire du CLE (à l'IEUG à Genève, à Bruxelles, à Paris, à Strasbourg, etc.). Le stage est d'une durée d'environ 6 semaines et doit être validé par un rapport de stage. Si le séjour a lieu hors de Suisse, le financement est aux frais de l'étudiant. Nous encourageons les étudiants à planifier un tel stage lors d'une année d'échange Erasmus, si leur calendrier le leur permet.

- ▶ Stage ou séjour de recherche dans un Centre ou Institut européen partenaire (env. 6 semaines)

*Validation: 1 rapport de stage validé par le responsable du module (1 attestation)*

---

### MA/25-SPEC 05 (facultatif)

10 crédits ECTS

## Orientation “professionnalisation”

### Descriptif

Cette orientation permet de faire fructifier une expérience professionnelle que l'étudiant organise par ses propres moyens ou dans le cadre d'accords conclus par le CLE. L'étudiant choisit un stage d'une durée approximative de 6 semaines à la suite duquel il rend un rapport de stage.

*Orientation: professionnalisante*

### Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

---

#### MA/25-SPEC 05 A – Stage dans une organisation européenne ou internationale (facultatif)

Ce sous-module permet à l'étudiant de prendre connaissance de la nature des activités propres aux organisations européennes et internationales. L'étudiant peut faire fructifier un stage obtenu par lui-même ou dans le cadre d'accords conclus par le CLE.

- ▶ Stage dans une organisation européenne ou internationale (env. 6 semaines)

*Validation: 1 rapport de stage de 10 à 15 pages validé par un enseignant du CLE (1 attestation)*

---

*MA/25-SPEC 05 B – Stage dans le domaine de l'édition ou dans les médias (facultatif)*

Ce sous-module permet à l'étudiant de prendre connaissance de la nature des activités propres aux milieux de l'édition et aux médias. L'étudiant peut faire fructifier un stage obtenu par lui-même ou dans le cadre d'accords conclus par le CLE.

- ▶ Stage dans le domaine de l'édition ou dans les médias (env. 6 semaines)  
*Validation: 1 rapport de stage de 10 à 15 pages validé par un enseignant du CLE (1 attestation)*

---

*MA/25-SPEC 05 C – Pratique(s) dans le domaine de la traduction (facultatif)*

Ce sous-module permet à l'étudiant de prendre connaissance de la nature des activités propres aux milieux de la traduction. L'étudiant peut faire fructifier un stage obtenu par lui-même ou dans le cadre des accords et partenariats que le CLE a prévus avec le CTL, l'ETI, et des traducteurs free-lance.

- ▶ Pratique(s) dans le domaine de la traduction (env. 6 semaines)  
*Validation: 1 rapport de stage de 10 à 15 pages validé par un enseignant du CLE (1 attestation)*

Approuvé par le Conseil de Faculté le 13 mars 2008  
Adopté par la Direction le 16 juin 2008